



OPES2M

2024 - 2025

OPES2M - Profil enseignement

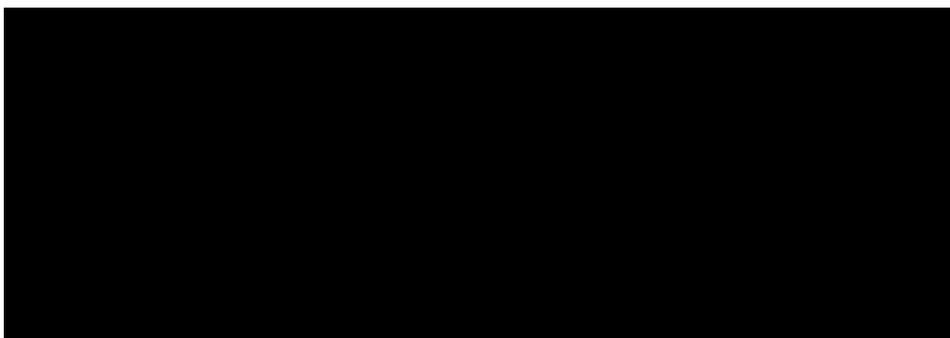
COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un acteur de développement et de changement capable d'analyser l'environnement social, économique et politique contemporain et de prendre des décisions et d'exercer des responsabilités de manière informée et raisonnée dans sa vie professionnelle et sociale, tels sont les défis que le diplômé en Master en politique économique et sociale se prépare à relever dans une perspective d'efficacité et de justice sociale.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà impliqué dans une vie professionnelle et/ou citoyenne active. Tout au long du programme, l'étudiant mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, à travers ce programme de master, l'étudiant aura à questionner et enrichir son développement professionnel et/ou personnel en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique.

En outre, le programme de master en politique économique et sociale a pour spécificité de former les étudiants à travers un apprentissage coopératif qui est de nature à stimuler les échanges, à identifier et partager des points de vue différents, à enrichir les processus de résolution de problèmes, à promouvoir la concertation pour élaborer des propositions communes. Ainsi au terme de leur programme, les diplômés percevront l'utilité d'une approche coopérative et seront capables de la mobiliser dans leur vie professionnelle.

- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent pour approfondir cette problématique.
- Mobiliser les outils adéquats pour récolter des données empiriques.
- Traiter ces données en maîtrisant une approche quantitative et/ou qualitative.
- Analyser et interpréter les résultats.
-



FR Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o **Contenu:**

○ LOPES2139	Sociologie des organisations	Marc Zune	FR [q1] [30h+6h] [5 Crédits]	x
○ LOPES2160	Analyse des discriminations	David Bourguignon Annalisa Casini Donatienne Desmette	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]	

FR 2] [45h+1210h]8[6 Crédits]

Sociologie

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

○ Contenu:

⊗ LOPES2231

--	--

Economie et politiques économiques

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

OPES2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux

BA en comptabilité - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en informatique de gestion - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en informatique, orientation développement d'applications - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en international business - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en marketing - crédits supplémentaires entre 15 et 60
 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès moyennant compléments de formation	Ajout des unités d'enseignement supplémentaires suivantes : - LOPES 1380 Statistique descriptive en politiques économiques et sociales - LOPES 1390 Introduction au cadre institutionnel des politiques publiques - LOPES 1300 Introduction aux enjeux des transitions - LOPES 1382 Projet de formation et pratiques réflexive
Masters			
Tout master		Accès moyennant compléments de formation	Ajout des unités d'enseignement supplémentaires suivantes : - LOPES 1380 Statistique descriptive en politiques économiques et sociales - LOPES 1390 Introduction au cadre institutionnel des politiques publiques - LOPES 1300 Introduction aux enjeux des transitions - LOPES 1382 Projet de formation et pratiques réflexive

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les renseignements complémentaires concernant l'admission se trouvent sur [cette page](#).

Quel que soit leur parcours antérieur, tous les candidat.es à cette formation se verront ajouter à leur programme 15 crédits d'unités d'enseignement supplémentaires.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Votre expérience professionnelle ou personnelle acquise en dehors des études peut être valorisée pour vous permettre d'accéder au Master en politique économique et sociale. Si vous y êtes admis-e, votre programme sera alors composé de 120 crédits et d'un bloc annuel initial de 60 crédits d'unités d'enseignement supplémentaires, quelque soit votre parcours antérieur.

Voir la procédure d'admission à la [FOPES](#)

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Pour les programmes de la FOPES, il faut se référer aux procédures d'admission reprises sur le site : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes>

PÉDAGOGIE

Le dispositif d'apprentissage prévu dans le Master en politique économique et sociale place l'étudiant.e au cœur de sa formation. Les besoins spécifiques d'étudiant.es adultes qui renouent avec un travail de réflexion et d'étude sont largement pris en compte.

Le dispositif de la FOPES repose sur des intervenant.es garantissant un accompagnement spécifique : enseignant.es, coordinateur-trices académiques, conseiller.ères à la formation, assistant.es, équipe des ressources pédagogiques, équipe administrative. Les étudiant.e-s sont accompagné-es individuellement et collectivement par toutes ces personnes.

L'étudiant.e qui s'engage dans le Master en politique économique et sociale est déjà impliqué-e dans une vie professionnelle et/ou citoyenne active. Tout au long du programme, l'étudiant.e mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils, cadres théoriques et méthodologiques. Dans les unités d'enseignement, des liens sont fréquemment établis par les enseignant.es entre les matières enseignées et l'expérience des étudiant.es.

Des unités d'enseignement en horaire décalé et un calendrier adapté aident à la conciliation avec la vie familiale et professionnelle.

Le programme du master en politique économique et sociale a pour spécificité de former les étudiant.es à travers un apprentissage coopératif de nature à stimuler les échanges, à identifier et partager des points de vue différents. **Le travail en groupe et en sous-groupe** est au cœur du dispositif de formation. D'une part, pour la richesse de la mise en commun des différentes expériences individuelles et d'autre part, parce qu'au-delà des contenus, la formation veut promouvoir des comportements de coopération, d'entraide et de solidarité.

Au cours des séances de sous-groupes, les étudiant.es sont notamment amené.es à :

- se réapproprier collectivement les cours ;
- discuter des textes proposés par les enseignant.es ;
- produire des travaux collectifs ou mettre en commun leurs compétences et leurs ressources en fonction des difficultés de chacun.e.

La recherche de transversalité dans les apprentissages se concrétise aussi dans **les séminaires thématiques et méthodologiques** tout au long de la formation. Les étudiant.es choisissent collectivement une thématique liée aux politiques économiques, sociales ou culturelles et organisent un programme composé de différents moments : interventions de personnes ressources, débats entre responsables politiques, économiques ou sociaux, visites de terrain, animations diverses... Ces séminaires constituent des espaces d'approfondissement de questions particulières mais aussi d'intégration pour apprendre à mieux se connaître et renforcer les liens utiles à l'apprentissage.

Des temps de coordination permettent également de prendre du recul par rapport au déroulement de la formation et de s'entraider.

Les enseignant.es de la FOPES adoptent une démarche de recherche scientifique et de production de connaissances. Ils/Elles ont également une large expertise de terrain qui leur permet d'ancrer leurs réflexions dans la réalité économique, sociale ou culturelle.

Si les enseignant.es de la FOPES ont des profils scientifiques variés (économistes, sociologues, psychologues, politologues ou philosophes), ils-elles partagent tou-tes une large expérience des méthodes pédagogiques actives et des modes d'évaluation adaptés à un public adulte.

Chaque groupe d'étudiant.es est spécialement suivi par un.e enseignant.e, coordinateur.trice académique, qui veille à la cohérence générale des enseignements et qui, avec les conseiller.ères à la formation, accompagne chaque étudiant.e dans la phase de démarrage du mémoire.

Le service de ressources pédagogiques propose des séminaires de formation à **la recherche documentaire** en articulation avec les cours, ainsi que des formations pour soutenir les étudiant.es dans la rédaction de leurs travaux (Zotero, Word, etc.). Le service offre également une aide personnalisée (en présentiel et à distance) pour les recherches documentaires. Il développe des supports pédagogiques et documentaires adaptés aux besoins des étudiant.es.

En outre, la FOPES organise **des séminaires pédagogiques** pour les enseignant.es et met en oeuvre des dispositifs favorisant les échanges et les réflexions sur le programme et la pédagogie collective.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant.e à cet effet, ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale : <http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>

Les activités de formation sont soumises à une évaluation certificative finale mais aussi à des évaluations formatives qui permettent de vérifier les apprentissages, d'effectuer des feedbacks et de remédier aux éventuels besoins avant l'évaluation finale.

Les modalités d'évaluation sont explicitées par les enseignant.es et les conseiller.ères à la formation et sont enregistrées dans les contrats pédagogiques.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La FOPES s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans une vie professionnelle et/ou citoyenne active en Belgique (ou dans les